



## Description de l'activité :

La pratique de la natation est accessible à la majorité des personnes en situation de handicap. La piscine Emile ANTHOINE est référencée par la Mairie de Paris comme pôle natation pour les personnes en situation de handicap. L'accès à l'activité est conditionné par l'obligation de savoir nager en eau profonde, sans matériel et être complètement autonome dans l'eau.

## Handicaps concernés :

- Tous les types de handicap moteur et sensoriel.

## Qualités physiques et intellectuelles développées :

- Entretien des fonctions musculo-squelettique
- Le système cardio pulmonaire
- La volonté

## Responsable de section :

- **Mr Emmanuel BERTH**

## Contact :

- [secretariat@csini.fr](mailto:secretariat@csini.fr)
- Téléphone : 01.45.55.13.90

## Lieu d'entraînement :

Centre Sportif Emile ANTHOINE  
9, rue Jean REY – 75015 Paris  
Métro : Ligne 6 – Station Bir-Hakeim

## Jours et horaires d'entraînement :

- Lundi  
18h30 à 20h00
- Mardi  
16h00 à 21h00
- Jeudi  
17h00 à 20h00